

numérique Une fracture qui s'alourdit

Manuels numériques, lycée 4.0, tablettes, ordinateurs... les initiatives se multiplient de la part des collectivités territoriales ces derniers mois. Si le numérique comporte d'indéniables atouts pédagogiques, les dérives et les risques sont aussi bien réels, dès lors que ces initiatives se font sans les personnels, et sans réflexion critique sur les multiples enjeux pédagogiques, économiques et politiques qui sous-tendent ces décisions.

Versailles Logiciels contraints

Un nouvel étage est venu s'ajouter au château de cartes déjà bien bancal du lycée Blanquer : prenant prétexte des changements de programmes liés à la réforme sur les niveaux Seconde et Première, la Région Île-de-France se lance dans le passage aux manuels numériques, dans une opération qui pose de redoutables problèmes de forme et de fond.

Précipitation et inégalités

La Région agit dans la plus grande précipitation, avec des choix discutables pour les élèves et les personnels. Ainsi, la Région a fait le choix, non concerté, d'accélérer le rythme de déploiement de manuels numériques en équipant les élèves de tablettes ou d'ordinateurs, en Seconde et Première à la rentrée 2019. Prétextant un faible nombre de retours à la consultation menée à l'hiver dernier, la présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse, impose désormais un calendrier et des objectifs très contraignants : à peine trois semaines de discussion pour une réponse le 22/04 et 100 % des LP et 50 % des LGT équipés en septembre. En revanche, la Région n'hésite pas à s'affranchir de certains cadres réglementaires, faisant fi de l'obligation de consulter le CA, pourtant rappelée par l'article R-421-3 du code de l'éducation...

Derrière les éléments de langage, la réalité apparaît dans toute sa brutalité : en faisant le choix de ne pas équiper tous les élèves de Première, mais aussi de faire porter la charge de la maintenance sur les familles en Seconde et en Première, la Région prend une décision particulièrement inégalitaire, qui va à l'encontre du principe de gratuité du service public. L'existence d'un fond



d'équipement sur critères sociaux et d'une réserve de matériel pour pallier les pannes restent bien flous : en définitive, certaines familles devront payer pour que leurs enfants puissent étudier dans l'enceinte d'un établissement public !

Chacun pour soi

Dans la droite lignée des politiques méprisantes menées contre les personnels, la Région fait le choix de ne pas équiper les professeurs, qui vont devoir supporter une charge de plus : s'équiper à leurs propres frais ou utiliser leur matériel personnel.

Même si la Région s'en défend, ce projet, et la façon dont il est mené, illustre parfaitement sa volonté de prescrire des pratiques pédagogiques, sans prendre en compte les réalités du terrain. Comme sur les questions de fond le SNES-FSU Versailles n'a eu aucune réponse à des questions pratiques et précises, la section académique a interpellé la rectrice et appelle les personnels, en lien avec les familles, à ne rien se laisser imposer. ■

Sophie Vénétiau



l'« ordi Région ». Seuls les élèves des lycées labellisés « numériques » auront tous droit à cet ordinateur portable, ce qui n'est pas le cas pour les élèves des autres établissements pour lesquels l'attribution sera soumise aux conditions de ressources du foyer.

Région déconnectée

Ces décisions ont été prises ou renouvelées sans que la Région donne suite à la demande d'audience formulée par

Florilège...

■ 1985 : « Plan informatique pour tous » (PIT) pour initier 11 millions d'élèves au numérique et soutenir l'industrie nationale. Ce plan est évalué à 1,8 milliard de francs (1,5 milliard pour l'équipement).

■ 2015 : « Plan numérique à l'école » lancé par François Hollande. Objectif : équiper les élèves en ordinateurs portables et en tablettes (1 milliard d'euros prévu entre 2016 et 2018).

■ Début 2018 : 43 % des élèves équipés.

■ 2018 : arrêt du plan numérique à l'école. « Le numérique au service de l'École de la Confiance » de J.-M. Blanquer (rapport sur les grandes orientations en matière de numérique). Des discours sur le numérique sans financement...

la FSU en début d'année et qui souhaitait faire à nouveau entendre la voix des enseignants sur ces sujets. Les demandes sont simples : la possibilité de disposer des deux supports pour les manuels et l'attribution à tous les lycéens de l'« ordi Région » sans condition.

La Région n'y répond pas entièrement et exerce, à travers les restrictions d'attribution, une pression sur les établissements et les personnels quant à l'obligation de l'utilisation du numérique au quotidien.

Enfin, à la rentrée prochaine, la région Occitanie étend à l'académie de Montpellier l'ENT déployé actuellement sur l'académie de Toulouse et mis au point par l'entreprise privée Kosmos. L'ENT de l'académie de Montpellier construit à partir d'un logiciel libre avec des modules développés par un regroupement d'établissements de l'enseignement supérieur est tout bonnement abandonné. ■ Florence Denjean-Daga

Strasbourg Lettre ouverte aux élus

Alors que depuis deux ans, des lycées de la Région Grand Est sont engagés dans une « expérimentation », la Région, accompagnée par le rectorat, a décidé de généraliser le manuel numérique à tous les lycées, prenant notamment prétexte de la réforme du lycée et des changements de programmes, et en assurant aux parents d'élèves la gratuité de l'équipement pour leurs enfants. En l'absence de toute évaluation des deux premières vagues, alors que les collègues font état de nombreux dysfonctionnements (instabilité de la connexion wi-fi, faible interactivité des manuels...) et d'une charge de travail alourdie (enquête du CHSCTD du Haut-Rhin), alors que le CESER du Grand Est et le CHSCTA demandent un bilan objectif et un moratoire, les conseils d'administration des lycées

sont sommés de se prononcer. Il ne s'agit pas de décider du passage au 4.0 mais de la date d'entrée dans le dispositif, qui sera, de toute façon, imposée aux établissements, au plus tard à la rentrée 2020.

Une fois encore, nous constatons les limites du dialogue social. Ce mépris a été dénoncé par les élus du SNES-FSU lors des CA, certains refusant même de voter. La section académique s'est adressée, par une lettre ouverte, aux élus régionaux. Nous demandons que le choix des équipes enseignantes entre livres papier ou licences numériques soit respecté.

La lettre ouverte et toutes nos publications sur le numérique sont à retrouver sur le site académique : <https://strasbourg.snes.edu/-Numerique-.html>. ■ Séverine Charret

Aix-Marseille Contrôle professoral



La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a décidé de doter les lycéens de manuels numériques et de tablettes pour la rentrée 2019. Suite aux interventions de la FSU PACA, elle a renoncé à l'imposer aux établissements et elle s'est engagée à consulter les conseils d'administration et à respecter leur décision.

Les retours que nous avons montrés que la plupart des établissements ont opté pour les manuels numériques, mais quelques établissements ont refusé et seront donc dotés pour cinq ans de manuels traditionnels.

Le respect de la volonté des équipes nous est apparu comme primordial. Il reste que les débats ont été menés avec plus ou moins de bonne volonté sur le terrain, du sondage de tous les collègues ou des seuls coordonnateurs à la simple question en CA, et souvent sans que les informations techniques sur le dispositif ne soient facilement accessibles. Il en résulte une forte inquiétude, notamment sur les moyens pour la maintenance, déterminants pour que ce projet soit autre chose qu'un coup de communication de la Région. ■ Caroline Chevè

Montpellier Kit mains liées

Envoyé il y a quelques jours dans les lycées, un mail de la Région Occitanie dessine les contours de la nouvelle politique régionale en matière d'équipement en manuels pour la rentrée 2019. Désormais, les équipes pourront choisir entre un manuel papier conservé pendant cinq ans pour un niveau et une discipline donnés ou un manuel numérique renouvelable tous les ans au choix de chaque enseignant. Le panachage au sein d'une équipe n'est, en revanche, pas possible.

Par ailleurs, contrairement aux engagements de l'ancienne Région Languedoc-Roussillon, la nouvelle grande Région « Occitanie » persiste à ne pas vouloir distribuer à chaque lycéen